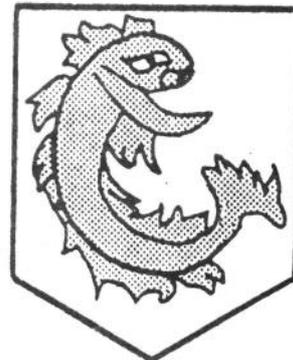


# LE DEMINEUR

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA  
Fraternelle des Démineurs de Belgique



## SOMMAIRE

1. ASSEMBLEE GENERALE 1990.
2. LE SECRETARIAT COMMUNIQUE.
3. COMMUNICATIONS DIVERSES.
4. SOUVENIRS ET ANECDOTES D'UN DEMINEUR (suite 2).
5. EXTRAIT DU VETERAN DU ROI LEOPOLD III N° 2 JUILLET 89.
6. STAVELOT DANS LA GUERRE 40/45.

BUREAU DE DEPOT : TERVUREN 1  
1<sup>er</sup> trimestre 1990  
avril 1990

Rédacteur responsable :

BERGES, A.  
22 avenue Livingstone  
1980 TERVUREN

ASSEMBLEE GENERALE 1990

Les membres effectifs sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Statutaire, qui se tiendra le 18 mai 1990 à 10.30 Hr au Service de Déminage de la Force Terrestre - Quartier Cdt de Hemptinne, Hertogstraat 300 à HEVERLEE.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle Statutaire tenue le 19 mai 1989.
2. Rapport du Conseil d'Administration relatif aux activités de la Fraternelle au cours de l'exercice 1989.
3. Exposé de la situation financière :
  - compte-rendu des recettes et des dépenses relatives à l'exercice 1989 ;
  - rapport des vérificateurs des comptes ;
  - approbation des comptes ;
  - décharge à donner au Conseil d'Administration.
4. Fixation de la cotisation 1991.
5. Elections statutaires.  
En Application de l'Art. 21 des statuts, élection de 5 administrateurs sortants et rééligibles :  
Mrs TOUSSAINT, Paul  
EECKHOUT, Henri  
PRIGNON, Roger  
BERGES, August  
MATTHEUS, Herman
6. Remise de la médaille de mérite de l'U.F.A.C.
7. Remise de la médaille de "Démineur".
8. Communications diverses.
  - Pèlerinage à STAVELOT.
  - Fonds de Soutien "Ernest GEORGE".
  - Souvenirs pour la salle de tradition (objets, photos, documents, etc.).

- A la présente convocation sont joints les documents suivants :
- a. un exemplaire du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 19 mai 1989 (voir bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre 1989) ;
  - b. un exemplaire du bilan 1989 ;
  - c. une copie du procès-verbal de contrôle des membres vérificateurs.

Les membres effectifs, qui désirent présenter leur candidature pour le Conseil d'Administration, sont priés d'envoyer leur nom et adresse par écrit au secrétariat de la Fraternelle, 22 avenue Livingstone, 1980 TERVUREN, avant le 10 mai 1990.

Toute demande d'interpellation à adresser lors de l'Assemblée Générale doit parvenir par écrit au secrétariat de la Fraternelle avant le 11 mai 1990. Cette demande doit comporter l'objet détaillé de l'interpellation.

Au nom du Conseil d'Administration

Le Secrétaire Trésorier

Mr A. BERGES

Le Président

Mr A. BERTIN

**Fraternelle des Démineurs  
de BELGIQUE A.S.B.L.**

RAPPORT

des membres vérificateurs à l'Assemblée Générale Annuelle  
Statutaire de 1990

Messieurs,

VAN CLEUVENBERGEN, Claude et MATTHEUS, Herman,  
réunis le 14 mars 1990, sur convocation du Conseil  
d'Administration, avons l'honneur de vous faire rapport sur la  
mission d'investigation et de contrôle qui nous est dévolué par les  
statuts.

Nous avons procédé à la vérification des comptes  
générateurs du passif et de l'actif, et vérifié les écritures et  
les documents comptables de l'exercice 1989, que nous avons  
reconnus exacts.

En conséquence, les membres vérificateurs proposent  
à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes tels que présentés  
et de donner due et valable décharge aux administrateurs.

Bruxelles, le 24.01.90

Mr VAN CLEUVENBERGEN, C.  
Mr MATTHEUS, H.

Etaient présents : Mrs BERTIN et BERGES

ACTIVITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATIONRéunions trimestrielles.

- Réunion restreinte pour l'étude et l'élaboration d'un fonds de soutien social.
- Délégation avec drapeau (en dehors des manifestations patriotiques annuelles).
- BRUXELLES - 08 dec 1989 - 55<sup>ième</sup> anniversaire de la Fraternelle Royale du Génie du Corps de Cavalerie et du Génie Blindé.
- Pèlerinage à STAVELOT (le 10 septembre 1989) et réception par les édiles de la Ville.
- A l'occasion de la St. Barbe le 01.12.1989, dépôt de fleurs au monument de MEERDAEL par la DAS et la Fraternelle.

DONNEES ADMINISTRATIVES RELATIVES A  
L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 MAI 1990

1. Repas

Menu : - Crème cressonnette  
- Riz de veau sur fond d'artichaut  
- Pintadeau au poivre et raisin blanc  
- Croquettes  
- Mousse de chocolat noir  
- Café  
- Pousse café  
- Vin rouge

Prix : 650 fr tout compris

2. Inscriptions

Auprès de votre délégué de section avant le 04 mai 1990.

3. Déplacements

En principe il n'y aura pas de navette assurée entre la gare de LOUVAIN et la caserne. Il existe un réseau de transport en commun facile à utiliser (à partir de la gare, le bus n° 5 - KAZERNE).

4. Liste des participants

Les sections doivent faire parvenir au secrétariat de la Fraternelle la liste des participants de leur section avant le 04 mai 1990.

BILAN DE L'ANNEE 1989

<u>ENTREES</u>		<u>SORTIES</u>	
CONTRIBUTIONS 1989	88.550	FRAIS BANCAIRES	829
CONTRIBUTIONS 1990	250	DECES	3.000
INTERETS	63.882	COTISATIONS U.F.A.C.	35.900
VENTE MEDAILLE	1.500	FRAIS DU CONSEIL D'ADMIN.	4.435
STAVELOT	4.750	FRAIS DE L'ASSEMBLEE GEN.	17.822
		FRAIS STAVELOT	43.398
		PORTE-DRAPEAU	2.650
		FLEURS	5.090
		PRIX GEN. SEVRIN	2.500
		MEDAILLES U.F.A.C.	5.670
		TAXES	17.228
		BULLETIN	17.975
		LOCAL	1.750
		REMBOURSEMENT CONTR. SECT.	350
		MONITEUR BELGE	23.009
SOLDE	.27.014	VISITEURS	4.340
TOTAUX	185.946		185.946

	<u>SITUATION</u>	
	LE 31.12.88	LE 31.12.89
C.C.P.	554	854
BANQUE : GENERALE	51.317	23.946
S.N.C.I.	---	57
SOLDE		27.014
TOTAUX	51.871	51.871

<u>EFFETS</u>		
S.N.C.I.	400.000 à 11,25 %	01.06.90
	100.000 à 7,25 %	01.08.90
BANQUE GENERALE	100.000 à 11,50 %	14.05.93
	100.000 à 7,60 %	01.07.92

LE SECRETARIAT COMMUNIQUEA. Rappel

A nouveau, nous pressons les retardataires de payer leur cotisation pour 1990.

Les numéros de compte pour le versement sont mentionnés ci-dessous :

NATIONAL	:	210-0257747-70	TERVUREN
BRABANT	:	000-0817353-31	TERVUREN
HAINAUT	:	000-0181949-74	NIVELLES
FL. OCC.	:	385-0062695-96	HOUTHULST
FL. OR.	:	000-0150164-08	GENT
LIEGE	:	000-0790211-49	ENGIS
DAS	:	001-1357579-43	HEVERLEE

B. La Section du Brabant

Nous rappelons à nos membres que nous tenons nos réunions tous les mois au local de l'A.S., rue de Luxembourg, n° 33 à Bruxelles. Les réunions ont lieu le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à 15.30 Hr. La suivante sera donc le 19.04.90.

Puisque l'Assemblée Générale se déroulera à Heverlee le 18.05.90, notre réunion pour le mois de mai sera reportée au 21.06.90. Ce sera aussi la dernière réunion dans ce local. Durant les mois juillet et août il n'y a pas de réunions prévues. Ceci nous permettra de chercher un nouveau local. La nouvelle adresse ainsi que les dates vous seront communiquées ultérieurement.

COMMUNICATIONS DIVERSES1. Naissancea. Décès

Nous déplorons le décès des membres suivants :

Section Fl. Occ. : Mr VANKERKHOVE, Robert

Section Liège : Mr GOMREE

Mr DUMONT

Nous présentons nos sincères condoléances à ces familles.

b. Naissance

Félicitations à la famille VANGEERDALE - TERRYN pour la naissance de son petit fils DIETER.

2. Le Commandant du déminage en activité de service cherche

Pour constituer un salle TRADITION il est demandé aux anciens désireux de se séparer de souvenirs (insignes, photos, articles de presse, objets divers) qui sont liés à l'histoire du déminage ceci afin d'étoffer les souvenirs existants.

3. Demande pressante

La rédaction de votre bulletin cherche désespérément des articles qui ont traités au déminage (anecdotes, histoires vécues, etc...). Courage, prenez tous votre plume, une histoire par ancien et nous aurons de la matière pour plusieurs années.  
Merci d'avance à tous.

SOUVENIRS ET ANECDOTES D'UN DEMINEUR (suite 2)

Puisque j'ai fait allusion à la Zwarte Brigade, j'y reviens pour vous narrer une odysée dont les membres suivants firent partie : le Lieutenant F.DELHEZ, le caporal-chauffeur J. VERDIN, Madame BOVEROUX, veuve de notre chef de service, et moi-même. A cette époque nos envahisseurs sentaient poindre la déroute. Madame BOVEROUX, une résistante, à l'audace inouïe, nous intima pratiquement l'ordre de l'accompagner avec le camion du service pour une mission, en plein jour, dont elle ne nous révéla point le but, sinon qu'elle pouvait être dangereuse. Dans la région de HERSTAL, nous chargeâmes trois colis volumineux sur lesquels il était inscrit "Matériel d'imprimerie". Nous prîmes la route de BRUXELLES, personnellement je jouais le rôle de "Alerte. Avions !", car les Anglais mitraillaient tout ce qui se déplaçait sur la route. Je perdis mon béret alpin dans l'aventure. A hauteur du champ d'aviation de BRUSTHEM, nous fûmes stoppés par une dizaine de membres de la Zwarte Brigade qui, flairant la défaite, se repliaient sur la capitale. Madame BOVEROUX fut la seule à parlementer avec l'officier commandant ce groupe. Elle donna son accord pour qu'il prenne place dans le camion, toute en recommandant de ne point abîmer l'emballage des colis. C'est à VILVORDE que nous déchargeâmes nos indésirables voyageurs, mais là, l'officier voulut confisquer le camion et son chauffeur. Madame BOVEROUX s'y opposa formellement, en prétextant que les colis contenaient des appareils de désamorçage de bombes et que nous avions à les livrer à BRUXELLES. A 22.00 Hr, nous stoppâmes dans une rue sombre et triste dont je n'ai jamais su le nom et les colis furent prestement engloutis dans un corridor aussi sombre et triste. Ce ne fut que bien longtemps après la guerre, que Madame BOVEROUX me révéla que le matériel transporté était composé : d'armes, de munitions et de tenues pour la Résistance. Le réceptionnaire n'était autre que Monsieur CLERDENT celui qui plus tard devint Gouverneur de la ... province de LIEGE et ensuite honoré du titre de baron. Ce que je n'ai jamais compris c'est comment nos indésirables ne se soient pas étonnés que ce fut une femme qui parlementait alors qu'elle se trouvait dans un camion qui portait un panneau sur lequel était inscrit dans nos deux langues : Service d'Enlèvement et Destruction d'Engins Explosifs et Obstacles ? ... A moins que !... Charme et culot féminin, obligent ?

\*\*\*\*\*

En 1945, je fus désigné par le Commandant BONMARIAGE, de notre Etat-Major, pour faire partie du team qui allait se rendre à PARIS afin de s'y documenter auprès du Service technique de l'US Army.

A l'époque, nous portions la tenue anglaise avec la seule différence que, sur le haut de notre manche gauche figurait le badge "BELGIUM". M'étant rendu dans un café chantant, à MONTMARTRE, je pénétrais dans une salle où se trouvaient cent personnes, au moins. Une seule place libre, juste à coté d'un petit podium sur lequel un accordéoniste accompagnait une chanteuse bien dans la note : casquette à carreaux, chemisier et foulard rouges, jupe noire largement fendue. La drôlesse arrêta tout net sa chanson, pour se payer de ma tête sans vergogne. Me prenant pour un anglais,

ses gauloiseries à mon égard déclenchaient les rires du public. Les Parisiens n'aimaient pas les sujets de Sa Gracieuse Majesté, Jeanne d'Arc leur restant sur l'estomac. Jouant le jeu, je la gratifiais d'un "good morning" et je commandais une bière en anglais. Elle repris sa Java, style caboulot, pour s'arrêter à nouveau afin de continuer à me prendre comme tête de turc, c'est alors que me levant je lui dis à pleine voix "Dit donc, la môme ! C'est-ti qu'on te paye pour chanter ou pour te foutre de ma poire ?" Stupéfaction ! Trois secondes de silence et la gonzesse de répliquer "A bin merde alors ! Y cause le français...Y a combien de temps que t'es à Paname ?" "Huit jours, ma belle et tu vois je fais vite des progrès" Hilarité générale,...mais cette fois en sens inverse.

Un 1<sup>er</sup> Sergent-Major démineur avait désamorcé la gouaille française.

\*\*\*\*\*

Dans le style, "méprise", celle-ci se passe à LONDRES où, en février 1952, mon ami Martin MARCHAL et moi furent invités par le Major HUNT, Chef du Bomb Disposal à LONDRES, pendant les hostilités, afin d'assister à un banquet de leur association, au Chelsea Hotel. Dès notre arrivée à la gare, il fut fait appel à un porteur de bagages. MARCHAL et moi parlions le wallon entre-nous, ce qui souleva la curiosité et l'intérêt du porteur. Il était liégeois, exilé en ANGLETERRE pendant la guerre et marié à une anglaise. Congratulations, conversation animée, ce qui ne manqua pas d'intriguer fortement nos hôtes, à qui fut expliqué cette rencontre dans un dialecte dont ils ignoraient tout. A peine sorti de la gare, nous fûmes dirigés vers un tea room (orthographe non garanti). Mais, juste au moment d'y pénétrer, je fus abordé par un quidam dont je ne comprenais rien à son interpellation. La traductrice, attachée à notre groupe, me signala qu'il s'agissait d'un ex-démineur anglais qui, ayant remarqué mon badge (nous étions en tenue) la bombe, identique à celui des anglais, voulait se faire membre du "Old Comrad Association".

Conclusion : un démineur belge, ignorant tout de la langue de Shakespeare, avait recruté un adhérent pour la Fraternelle anglaise !

\*\*\*\*\*

Interdiction de fumer. Il fut un temps où deux têtes se trouvaient presque en permanence sur le même tuyau : la mienne et celle de ma pipe. Un journal régional avait délégué son photographe afin d'assister au désamorçage d'une bombe de 250 kg, à la Centrale électrique à SCLESSIN-OUGREE. Quelque temps après, arrivait à l'E.M. du S.E.D.E.E.-LIEGE, en provenance du Ministère de la D.N., une note félicitant le démineur de la neutralisation de l'engin, mais lui rappelant les règles élémentaires de prudence, à savoir : 1. ne pas opérer de désamorçage en présence d'une personne étrangère au service.

2. ne pas fumer pendant cette opération.

Bien sûr, les connaissances, plus que limitées, sinon nulles, en matière de pyrotechnie de l'auteur de cette note, excusait une telle ânerie. Quand au désamorçage devant un photographe, c'était du bidon, puisque l'engin avait été rendu inoffensif avant son arrivée.

à suivre ...

EXTRAIT DU VETERAN DU ROI LEOPOLD III N° 2 JUILLET 89

LE 29 AVRIL A STAVELOT, 34<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE LA SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE VERVIERS ET DE LA COMMUNAUTE GERMANOPHONE DE BELGIQUE.

Cette journée d'anniversaire a débuté par une messe, célébrée par l'abbé A. SEVRIN, doyen de Stavelot et animée par la chorale paroissiale.

Une remarquable homélie fut prononcée par M. le Doyen. Une haie d'honneur de 12<sup>ème</sup> de Ligne Prince LEOPOLD, de SPA, rendait les honneurs sur le parvis. A l'issue de la cérémonie, un cortège a traversé la ville, harmonie l'Emulation en tête, pour aller déposer des fleurs au monument des démineurs, au monument aux morts de la guerre 14-18 et 40-45, et au monument aux morts 1944. Les gerbes furent déposées respectivement par le Lieutenant-colonel J.ANTOINE, représentant Guy COEME, ministre de la Défense Nationale et le président Serge CAVENS, par Messieurs J.DEPOUHON, ancien bourgmestre, M.LEMAIRE, échevin et C. CORNET, secrétaire, par le chevalier E.CHARPENTIER, vice-président national et L.CHANTEUX, vice-président.

La haie d'honneur du 12<sup>ème</sup> de Ligne accompagnait ce cortège, ainsi qu'une délégation d'élèves de l'Institut Notre-Dame de STAVELOT qui portaient les gerbes de fleurs, accompagnés de leur directrice, Madame M.SOUGNE.

Tous les participants de cette journée anniversaire se sont ensuite rendus en cortège à la salle Le Versailles, précédés de l'Harmonie l'Emulation et de la haie d'honneur du 12<sup>ème</sup> de Ligne.

STAVELOT DANS LA GUERRE 40/45**UNE NUIT TRAGIQUE A STAVELOT**

3 morts, 11 maisons détruites, de nombreux dégâts à d'autres

(Extrait du journal de la Semaine de Stavelot  
du dimanche 18 juillet 1943, n° 29)

"Stavelot vient de vivre de bien sombres heures.

Des bombes explosives et incendiaires ont fait trois victimes, détruit 11 maisons et endommagé bien d'autres immeubles. Tel est le bilan de la nuit tragique de mardi à mercredi.

Il était près de 02.00 heures... Des avions invisibles grondaient dans un ciel bas et sombre. Tout le monde reposait : l'accoutumance nous a rendus indifférents à la menace possible du passage de ces engins.

**Les bombes explosives**

Soudain, une explosion formidable domine les moteurs et des lueurs blafardes illuminent la nuit. Une bombe explosive vient de tomber derrière la brasserie de M. COLIN, juste à l'angle des jardins étagés à cet endroit. La délagration projette les pierres du mur de ces jardins dans toutes les directions. On en retrouve de plus de 5 kilos au bas de la place du Marché. D'autres se sont abattues dans le Parc et même plus loin encore.

La plupart des immeubles voisins avaient pâti plus ou moins : tous les murs sont troués, les vitres des fenêtres sont réduites en miettes.

Dans l'habitation de M. Jules MASSON, une pierre de 60 kilos a défoncé le mur du second étage.

Presque simultanément, un autre engin explosait dans le Chaumont, à peu près à mi-chemin entre la maison de M. GODIN et l'Athénée ; celui-ci sectionnait la conduite d'eau qui déversa bientôt ses flots sur le Marché et occasionnait des dégâts aux murs voisins.

**Les bombes incendiaires dans le quartier de l'Est**

Mais d'autres scènes plus tragiques se déroulaient place Prume et rue de Spa.

Des bombes incendiaires y allument en quelques secondes de nombreux foyers d'incendie.

D'abord, la maison de M. Honoré GUILMAIN, où habitent, en quartiers, M. le vétérinaire BROUWERS et la famille DAUMERIE-DEVAUX : une bombe a traversé la cuisine du premier nommé, pour tomber dans le lit des seconds. La présence d'esprit de M. DAUMERIE leur sauva la vie : il précipita de suite par la fenêtre la literie où brûlait la bombe. Mme DAUMERIE était cependant brûlée au pied, son époux et M. BROUWERS étant également brûlés, mais plus légèrement.

Le feu se communiqua immédiatement à l'immeuble et aux voisins. Les habitations GUILMAIN et LECOCQ sont brûlées, celle de M. AUGUSTE est inutilisable.

Rue de Spa, au même moment, des incendies y étaient allumés par des bombes.

Dans la maison de Mme NOEL, un projectile tombait dans le lit d'un des fils, Marcel, 15 ans, le tuant sur le coup, tandis que le feu se propageait rapidement.

Un peu plus haut, un autre explosif éclata, au second étage, dans la chambre à coucher des époux Yv. MOLITOR-GERARD, jeune couple marié depuis trois mois à peine, qui habite chez ses parents, M. et Mme. GERARD-LEKEU. Le feu envahit immédiatement la place et les occupants s'éveillent au milieu des flammes. Aux cris poussés par les victimes, des voisins, après avoir brisé des vitres et encourageant les plus grands risques, purent tirer les malheureux jeunes gens de leur position critique et les transporter à l'hôpital. Malheureusement, malgré des soins empressés, ils ne doivent pas survivre aux effroyables blessures qui leur couvrent le corps. Jeudi matin, Mme MOLITOR, 19 ans, s'éteignait à 18 heures, et son mari, 21 ans, 2 heures après.

Les incendies allumés rue de Spa devaient accumuler les destructions; successivement, les habitations de Mme NOEL, Mlle TIXHON, MM. Ed. TIXHON, Maur. COUNET, Const. CHAUVEHEID, Ch. GERARD, BODET et Jean COUNET devinrent la proie des flammes.

#### LES BOMBES INCENDIAIRES DANS LES ENVIRONS

De nombreuses bombes incendiaires s'échelonnaient depuis le PETIT SPAY jusqu'à WAVREUMONT : on en trouve partout, surtout dans le quartier de l'Est. Dire les endroits où il y en a serait risquer d'en oublier, car on peut dire que leur nombre atteint plusieurs centaines.

Certaines n'explosèrent pas, d'autres furent éteintes rapidement.

Comme on le voit, il s'en est fallu de peu pour que cette nuit tragique ne tourna en véritable catastrophe.

## LES SECOURS

Les secours contre les incendies s'organisèrent rapidement, sous la direction de MM.GODIN et BONMARIAGE. Au début, un manque d'eau, dû à la rupture de la conduite d'eau au CHAUMONT, entrava quelque peu les efforts des sauveteurs qui s'avérèrent nombreux et dévoués.

Les pompiers de STAVELOT accomplirent leur tâche avec zèle. Bientôt, les pompiers de SPA leur apportèrent l'aide de leur matériel perfectionné.

Les ouvriers de la commune, tout comme ceux de la Centrale Electrique, se dépensèrent sans compter pour rendre au plus tôt aux habitants l'eau et la lumière.

Nous citerons spécialement les ardoisiers PIRNAY, SIMONIS, HAVET frères, et les volontaires du Camp de Travail, qui furent constamment sur la brèche, prêts à toutes les besognes. Et nous nous excusons auprès des autres de ne pas les avoir cités.

Englobons-les tous dans le même éloge et adressons-leur nos sincères félicitations".

## NOUVEL EMOI

"Nouvel émoi en ville, à 7 h 30, jeudi matin : une bombe, à retardement sans doute, explosa au CHAUMONT, où la veille, des ouvriers communaux avaient travaillé à la réparation de la conduite d'eau.

On frémit lorsqu'on pense que la bombe aurait pu exploser pendant ce travail ou si elle s'était produite un quart d'heure plus tard, alors que de nombreux enfants devaient emprunter ce chemin pour se rendre à l'école.

## L'AIDE AUX SINISTRES

Les premiers moments d'émoi passés, le S.H. s'est directement mis en oeuvre pour assurer aux sinistrés les repas. Pendant quinze jours, ils sont assurés d'y recevoir dîner et souper. De plus, du charbon leur sera remis.

De son côté, la section locale de la Croix-Rouge a procédé à des distributions de pain, lait et beurre, et a procuré les lits nécessaires pour quarante personnes.

De plus, grâce aux interventions du S.H. local et de la section verviétoise de l'Aide aux Foyers éprouvés, les sinistrés ont reçu du linge et des vêtements.

Mercredi soir, s'est constitué un Comité local d'aide, qui recevra une bonne partie de ses ressources du Fonds National de Secours aux Sinistrés et qui est composé de membres de l'Administration communale et des sections locales du S.H., de la

C.R., de l'Oeuvre de l'Enfance, de l'Assistance publique et de l'Aide aux foyers éprouvés. Déjà, des sommes importantes ont été mises à sa disposition.

Dès à présent, une souscription a été ouverte en vue d'apporter une aide pécuniaire plus importante aux sinistrés.

Des dames et demoiselles se présenteront incessamment à domicile à cet effet. Nul doute qu'elles ne reçoivent le meilleur accueil.

Evidemment, ce ne sera pas tout, car si là se borne l'initiative officielle, il nous est d'avis que tout le monde DOIT intervenir, spécialement dans le domaine alimentaire. Car toutes les provisions des maisons incendiées ont été anéanties. C'est pourquoi il est souhaitable qu'un effort dans ce sens soit fait par tous ceux qui le peuvent.

Il n'est pas question de donner beaucoup : un demi kilo de farine, un peu de gruau, quelques morceaux de sucre, des conserves, etc., n'amoindriront pas beaucoup la réserve de beaucoup de cultivateurs et cela deviendra tellement en aide.

Tous les dons, si minimes soient-ils, argent, vivres ou vêtements (nous n'avons pas insisté sur ce point, très important cependant), sont accueillis avec reconnaissance par le Comité local d'Aide aux sinistrés, qui a son siège à l'Administration communale.

#### AVIS

La personne qui, pendant l'incendie, a enlevé un coupon de cuir appartenant à M. Jean LOFFET, cordonnier, rue Basse, est priée de la remettre à son propriétaire si elle veut s'éviter des poursuites".